

## INFORMATION AUX PARENTS

### Campagne de dépistage par test RT-PCR sur prélèvement salivaire du virus de la COVID 19

Madame, Monsieur,

L'établissement d'enseignement où est actuellement scolarisé votre enfant va participer à la campagne de dépistage de la COVID 19 organisée par le ministère de l'Éducation Nationale.

Ces tests ont vocation à être réalisés de manière répétée toutes les 6 ou 7 semaines.

Cette opération de dépistage aura lieu dans les locaux de l'école.

**Si vous le souhaitez, votre enfant peut bénéficier d'un test de dépistage qui ne pourra être réalisé qu'avec :**

- **Votre autorisation parentale en complétant le formulaire de renseignement et de consentement,**
- **La carte Vitale ou l'attestation de droits à la sécurité sociale (ou une copie) du responsable légal sur laquelle votre enfant est rattaché.**

Le dépistage qui sera effectué est un test RT-PCR sur **prélèvement salivaire**, destiné à détecter la présence du virus COVID 19. Aucun prélèvement ne sera effectué si votre enfant s'y oppose au moment du test.

Ce prélèvement est réalisé soit par :

- Un professionnel de santé ou un autre personnel de l'éducation nationale formé au test salivaire
- Un personnel d'un laboratoire habilité et conventionné avec l'éducation nationale

Son analyse est ensuite réalisée par un laboratoire de biologie médicale. Ces tests permettent la recherche de l'ensemble des variants connus à ce jour.

Le résultat du test passé par votre enfant vous sera communiqué par le laboratoire de biologie médicale. Vous serez invité, en cas de test positif, à informer immédiatement le directeur d'école ou le chef d'établissement qui vous indiquera la conduite qu'il est recommandé à votre enfant d'adopter. L'ARS et le médecin conseiller technique départemental de l'éducation nationale mettront en œuvre le protocole de contact-tracing applicable en milieu scolaire afin de permettre l'isolement des élèves testés positifs et des cas contacts éventuels.

L'opération de dépistage est organisée dans le respect de consignes sanitaires en vigueur et de la réglementation applicable.

Une information spécifique concernant le traitement des données personnelles de votre enfant est indiquée à la fin du formulaire de renseignements et de consentement.

